

NOTES BIOGRAPHIQUES DE MONSIEUR ANDRÉ LEGAULT



Monsieur André Legault est détenteur d'un baccalauréat en économie de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'une maîtrise en fiscalité de cette même université. En 2010, il a été nommé ambassadeur la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. De plus, notons la participation de M. Legault à la création de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke en plus d'être membre du comité d'orientation de cette Chaire.

Directeur général de la Ville de Québec depuis 2013, il a occupé plusieurs postes au sein de la haute administration publique québécoise. De novembre 2012 à décembre 2013, il fut président, directeur-général de la commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA). Auparavant, il fut tour à tour vice-président directeur général de la Direction générale de la législation, des enquêtes et du registraire des entreprises à Revenu Québec, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances à la Société de l'assurance automobile du Québec, vice-président à l'administration et aux finances à la Société de l'assurance automobile du Québec.

M. Legault a également occupé plusieurs fonctions au Ministère des Finances du Québec ainsi qu'à Revenu Québec. Mentionnons notamment les postes de sous-ministre adjoint, Politiques relatives aux institutions financières (Bureau du commerce électronique), directeur des politiques relatives aux institutions financières, directeur des lois sur les taxes, le recouvrement et l'administration (par intérim en début de mandat) à la Direction générale de la législation et directeur de la fiscalité à la Direction générale de la fiscalité.

Outre ses fonctions officielles, M. Legault a été conférencier aux HEC et à divers symposiums en matières fiscale et financière (Association québécoise de planification fiscale, Association canadienne d'études fiscales, Association canadienne des assureurs de personnes, ACCOVAM, IFIC, etc.) en plus d'agir à titre de représentant du gouvernement du Québec dans divers comités interprovinciaux ou fédéral-provincial.